

COLLEGE MARIA DE PERETTI  
CHEMIN D'AGNARELLA  
20137 PORTO VECCHIO

## REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

### I) Identification de la personne publique :

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :

Personne responsable du marché : Madame la principale du collège Maria de Peretti

Comptable assignataire : Madame l'Agent Comptable du lycée Jean Paul de Rocca Serra.

### II) Procédure :

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

### III) Objet du marché :

Le marché se compose en 2 lots :

**Lot 1 : Voyage région de liverpool** qui a pour but l'organisation d'un voyage scolaire dans la région de liverpool du 16/05/2020 au 21/05/2020 (6 jours et 5 nuits) pour 39 élèves + 3 professeurs.

**Lot 2 : Voyage à Vero (transport et hébergement)** du 04/06/2020 au 05/06/2020 pour 22 élèves + 3 professeurs.

### IV) Description des fournitures ou prestations :

#### Lot 1

La prestation portera sur :

- *le transport en autocar de tourisme* : services au départ de Londres Stansted et retour, ainsi que les transports vers les lieux de visites selon liste ci-dessous, les péages et parkings des villes
- *l'hébergement* : logement dans la région de Liverpool ou Chester 5 nuits en famille hôtesse,
- *la pension complète* : 5 diners et 5 petits-déjeuners en famille, 5 paniers repas à midi
- *les éventuelles taxes de séjour*
- *les visites* (voir programme de visite ci dessous).
- *Les assurances* : Assurances annulation, rapatriement, assistance

#### **Programme des visites :**

- **Visite guidée de Chester en anglais Roman Patrol Soldiers 1 journée**
- **Visite de Snowdonia Natural Park 1 journée : Visite de Liechwedd Slate Caverns ou trajet en petit train, visite de Conwy Castle**
- **Visite guidée de Liverpool**
- **Visite du Beatles Story Museum de Liverpool**
- **Activité « jeu de piste » à Liverpool**
- **Visite avec audio guide en français du stade Football club de Liverpool Anfield Road**

Elle contiendra une clause d'annulation pour attentat, catastrophe naturelle ou autre cause entraînant l'interdiction des voyages scolaires par les autorités françaises.

Elle devra également prévoir un tarif élève et un tarif enseignant.

Nombre d'élèves de 39 et 3 accompagnateurs, total 42 personnes.

## Lot 2

Ce voyage aura lieu du 04 au 05 juin 2020 d'une durée de 2 jours et 1 nuit ; il aura pour destination VERO.

La prestation portera sur : le transport en autocar de tourisme Porto-Vecchio - Vero aller-retour, ainsi que les transports vers les lieux de visites, l'hébergement en auberge de jeunesse sur place, repas 1 petit déjeuner à l'auberge de jeunesse, 1 panier repas pour le midi, 1 diner dans un restaurant à Vero.

Elle contiendra une clause d'annulation pour attentat, catastrophe naturelle ou autre cause entraînant l'interdiction des voyages scolaires par les autorités françaises.

Elle devra également prévoir un tarif élève et un tarif enseignant.

Nombre d'élèves de 22 et 3 accompagnateurs, total 25 personnes.

### Programme des visites :

- Visite d'un site préhistorique à Tavera avec un guide
- Visite du village de Vero, visite d'une coutellerie à quelques km de Vero
- Intervention d'une conteuse à l'auberge de jeunesse de Vero
- Visite du parcours des moulins à Cutoli avec un guide

### V) A- Contact :

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de l'établissement via la plateforme <http://site.aji-france.com/>

Le professeur organisateur pourra être contacté par cet intermédiaire.

**Date limite de transmission des offres et modalités de transmission :** Les offres devront être déposées **UNIQUEMENT et OBLIGATOIREMENT sur la plate forme** <http://site.aji-france.com/>) (Art.41 du décret n°2016-360CMP) au plus tard le mardi 7 janvier 2020 à 12 h.

**V) B- Contenu des offres :** L'offre devra contenir 3 documents : l'acte *d'engagement* selon le modèle joint dûment signé par le candidat ; la *déclaration sur l'honneur* ci-jointe ; le *descriptif détaillé* de la prestation également daté et signé portant les délais d'exécution mentionnant les tarifs.

**VI) Critère de jugement des offres :** les critères de jugement des offres sont :

- Qualité du produit.....40%
- Qualités des prestations proposées.....10%
- Prix.....50%

**VII) Délai de validité des offres :** 180 jours.

### VIII) Prix et règlements des comptes :

**Contenu des prix :** les prix proposés sont fermes et définitifs ; une clause de sauvegarde peut être prévue en cas de changement radical des conditions économiques : elle doit être prévue dans l'acte d'engagement. Les prix sont exprimés toutes taxes comprises (TTC) dans la proposition de prix.

Les prix comprennent tous les frais afférents à la livraison ; les frais complémentaires éventuels devront figurer expressément sur l'offre.

**IX) Règlement :** Le règlement s'effectuera par mandat administratif avec virement dans un délai de 90 jours après réalisation de la prestation ou de la fourniture. Aucun acompte ne sera versé à l'entreprise titulaire du marché sauf dans les cas prévus par la circulaire MENF00500169C.

**X) Délai d'exécution:** Les prestations ou fournitures devront être exécutés aux dates indiquées avec possibilités de légères modifications.

**XI) Notification :** le marché sera notifié au titulaire avant le 10 mars 2020.  
Un avis d'attribution sera rendu public par publication sur le site [www.aji.com](http://www.aji.com)

A Porto-Vecchio, le 17-12-2019  
La Principale, responsable des marchés



COLLEGE MARIA DE PERETTI  
CHEMIN D'AGNARELLA  
20137 PORTO VECCHIO

OFFRE VALANT ACTE D'ENGAGEMENT

Appel d'offre du ....., code nomenclature ....., lancé en application de l'article 28 du code des marchés publics.

Objet : .....

**Fournisseur :**

Je soussigné, .....

agissant au nom et pour le compte de : .....

dont le siège social est : .....

immatriculé à l'INSEE sous le n° .....

et au registre du commerce du greffe du Tribunal de .....

sous le numéro : .....

après avoir pris connaissance du marché visé en objet, de ses modalités et des clauses techniques particulières

- 1- m'engage sans réserve à traiter avec le collège Maria de peretti selon les modalités jointes en annexe (ci-joint contrat, proposition de prix, tarif appliqué ou bordereau de prix)
- 2- demande que le collège maria de Peretti se libère des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert à l'organisme financier dont le RIB est joint en annexe.
- 3- Affirme sur l'honneur et sous peine de résiliation de plein droit du marché à mes torts exclusifs être en règle avec les administrations fiscale et sociale.

A.....le .....

CACHET

SIGNATURE

Pour acceptation : la Principale, responsable des marchés :

## DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je **déclare sur l'honneur**, en application des articles 43 et 44 du code des marchés publics :

a) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, **d'une condamnation** définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du **code pénal** : les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, le deuxième alinéa de l'article 421-5, l'article 433-1, le deuxième alinéa de l'article 434-9, les articles 435-2, 441-1 à 441-7, les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, l'article 441-9 et l'article 450-1,

b) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans **d'une condamnation** définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du **code général des impôts**,

c) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, **d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire** pour les infractions mentionnées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du **code du travail**,

d) ne pas être en **état de liquidation judiciaire** au sens de l'article L. 620-1 du **code de commerce**,

e) que ma **faillite personnelle**, au sens de l'article L. 625-2 du **code de commerce** n'a pas été prononcée, ou que je ne fais pas l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger,

f) ne pas être admis au **redressement judiciaire**, au sens de l'article L. 620-1 du **code de commerce**, ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, **sans justifier d'une habilitation à poursuivre** mon activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché,

g) avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations m'incombant **en matière fiscale et sociale** ou que j'ai acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date,

**ou**  
Qu'avant la date du lancement de la consultation, avoir, en l'absence de toute mesure d'exécution du comptable ou de l'organisme chargé du recouvrement, soit acquitté les divers produits devenus exigibles, soit avoir constitué des garanties jugées suffisante par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement,

h) être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L.323-1 et, L.323-8-2 ou L.323-8-5, du **code du travail** concernant **l'emploi des travailleurs handicapés**.

À

, le

NOM :

Qualité :

Cachet et signature